

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES PESTICIDES : QUAND DES BUGS INFORMATIQUES EMPÊCHENT LES CITOYENS DE PARTICIPER

Paris, le 9 juillet 2019 - À quelques jours d'un vote crucial pour les pollinisateurs à Bruxelles, POLLINIS dénonce des dysfonctionnements qui restreignent le débat démocratique. « *Site en cours de maintenance* », « *Cette page ne fonctionne pas* », « *La page que vous cherchez a été déplacée* », « *Server inaccessibility* »... Depuis lundi 1er juillet, de nombreux internautes voient s'afficher ces messages lorsqu'ils tentent d'accéder à la page de la consultation publique de la Commission concernant les protocoles d'évaluation et d'autorisation des pesticides à l'échelle de l'Union européenne.

Le 13 juin dernier, la Commission européenne ouvrait une consultation publique intitulée « *Pesticides - Uniform principles for evaluation and authorisation* », donnant la possibilité aux citoyens de l'Union d'exprimer leur avis sur les protocoles de tests utilisés pour évaluer les risques environnementaux et sanitaires des pesticides sur les abeilles, avant toute autorisation de mise sur le marché.

Lundi 1er juillet, POLLINIS invitait ses sympathisants à s'exprimer sur le sujet pour faire pression sur la Commission européenne et demander l'application immédiate et dans sa totalité des tests abeilles conçus par ses propres experts scientifiques. Quelques heures après cet appel, la mobilisation massive et rapide des citoyens (des milliers d'avis postés en 72h) se voyait freiné par une multiplication de « bugs » ne permettant plus l'accès à la page. Rapidement, cette consultation publique – qui doit prendre fin le 11 juillet – n'apparaissait même plus dans la liste des consultations en cours sur le site de la Commission européenne... Actuellement, la page en français a complètement disparu.

Des centaines de sympathisants ont pris contact avec POLLINIS, par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux, pour signaler ces difficultés et témoigner de leur désarroi de ne pouvoir exprimer leur avis. La Commission et son service informatique ont reconnu des problèmes techniques mais n'ont vraisemblablement pas trouvé de solutions.

Ces graves dysfonctionnements démocratiques interviennent alors que le 16 et 17 juillet prochains, un comité réunissant les représentants de la Commission européenne et des ministères de l'agriculture des États membres (le SCoPAFF), devra justement se prononcer sur l'adoption parcellaire de nouveaux tests scientifiques censés pouvoir évaluer correctement les dommages causés sur les pollinisateurs par les pesticides, avant leur mise sur le marché.

POLLINIS espère que la Commission européenne mettra tout œuvre pour que les citoyens puissent participer à ses consultations publiques.

CONTACT

Benedicte Reitzel-Nielsen
benedicter@pollinis.org
07 68 82 58 20